

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2024, le dix décembre, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 40 Présents : 24 Votants : 30	Date de convocation : 3 décembre 2024 Référence : 17_CS_10_12_24
---	--

Délégués TITULAIRES présents : M. DESCHAMPS Maurice, Mme BLANZAT-LERNOULD Myriam, M. BOURGEADE Christophe, M. MACIAN Aurélio, Mme BAUVY Sylvie, M. BOURDOULEIX Roger, M. DERRE Joël-Michel, M. DUMAS Daniel, M. DUMONT Fabrice, Mme DUTHEIL Bernadette, M. GABRILLARGUES Camille, M. GENDRE Lionel, M. GOURMELEN Didier, M. GRIVET Jean-Yves, M. JAFFEUX Nicolas, M. LEON Bernard, M. LEY Pierre, M. PERRIER Cédric, M. PIREYRE Éric, M. PLEYBER Philippe, M. RAMOS Jean-Louis, M. SCHAAL Philippe et M. SEVILLA Paul

Délégués TITULAIRES excusés : M. BELDA José, M. BELNOU Jean-Bernard, Mme CARDONA Nathalie, M. CHARLAT Jean-Michel, M. DA SILVA Carlos, Mme DELARBRE Suzanne, M. DUARTE Bruno, Mme DUCHALET Céline, M. DUCHE Dominique, Mme FAURE Monique, M. MAUME Xavier, Mme QUINTON Amalia, M. RAYMOND Vincent et M. VIAL Christophe

Délégués TITULAIRES absents : M. DECOUZON David, Mme LAROUDIE Fabienne et M. ONDET Jean-Michel

Délégués SUPPLEANTS présents : M. GUINARD Franck (remplace Mme DUCHALET Céline)

Procurations : M. BELDA José donne pouvoir à M. SCHAAL Philippe, M. CHARLAT Jean-Michel donne pouvoir à M. DUMAS Daniel, Mme DELARBRE Suzanne donne pouvoir à M. SALLES Daniel, Mme FAURE Monique donne pouvoir à Mme BLANZAT LERNOULD Myriam, Mme QUINTON Amalia donne pouvoir à M. RAMOS Jean-Louis et M. RAYMOND Vincent donne pouvoir à M. DESCHAMPS Maurice

N°17_CS_10_12_24

OBJET : Travaux d'assainissement Route de Riom commune de LUSSAT : lancement de la consultation, plan de financement, demande de subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne et Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Le SIAREC envisage de réaliser des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la Route de Riom sur la commune de LUSSAT.

L'objectif de cet aménagement est :

- d'améliorer la collecte des eaux usées en diminuant les eaux claires parasites et les surcharges hydrauliques du réseau;
- de supprimer deux déversoirs d'orage.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'AUTORISER M. le Président à lancer la consultation et à signer le marché concernant les travaux de mise en séparatif des rues citées en objet ;

D'ADOPTER le plan de financement suivant :

* Subvention du Conseil Départemental (15 %) =	30 000,00 €
* Subvention de l'Agence de l'Eau L. Bretagne (17,50 %) =	35 000,00 €
* Participation du SIAREC (67,50 %) =	<u>135 000,00 €</u>
Total des travaux (HT) :	200 000,00 €

D'AUTORISER M. le Président :

- à solliciter des subventions pour ce dossier auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme ;
- à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le 11 décembre 2024,

Le Président,
Maurice DESCHAMPS

Le secrétaire de séance,
Daniel SALLES

